

Grand ensemble de Sarcelles
Fabrique du logement et de l'urbanité



Yassine Sam

Grand ensemble de Sarcelles
Fabrique du logement et de l'urbanité

Énoncé théorique, janvier 2024
EPFL

Sous la direction de :
Eric Lapierre, Directeur pédagogique
Nicola Braghieri, Professeur
Tanguy Auffret-Postel, Maître EPFL

Yassine Sam. Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution (CC BY <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>). Vous pouvez utiliser, distribuer et reproduire le matériel par tous moyens et sous tous formats, à condition de créditer l'auteur de l'œuvre. Les contenus provenant de sources externes ne sont pas soumis à la licence CC BY et leur utilisation nécessite l'autorisation de leurs auteurs.

Yassine Sam



Table des matières

Introduction	5
Note personnelle	11
Le malentendu de l'idéal moderne	15
L'immobilier et le projet	21
Calcul d'une ville	25
Secteurs particuliers et espaces verts	31
JFK : le parc	45
JFK : la rue et la distribution	51
JFK : le logement	57
Interprétations	65
Iconographie	71
Bibliographie	80
Crédits	82

Fig. 1 : vue de l'îlot du parc
Kennedy depuis une tour, 2023



Introduction

(1) Rossi, Aldo. *L'architecture de la ville*. Gollion : Infolio. 2016.
p. 57

Fig. 2 : cœur d'îlot dans le quartier de Chanteraine, 2024.

« La signification des permanences est peut-être là : elles sont un passé que nous expérimentons encore »⁽¹⁾.

Le grand ensemble des Lochères à Sarcelles a longtemps subi les blâmes de ses détracteurs, pour qui il est le produit d'une conception monotone, immense et abstraite, et dans laquelle les repères culturels et identitaires de la ville s'étiolent au profit de l'efficacité, de la modernité, au dépens du charme et du pittoresque. Les carences sociales qu'on lui a associées s'élèvent même au rang de pathologie ; on parlait, un temps, de la « *Sarcellite* »⁽²⁾. De toute évidence, l'environnement bâti est un facteur principal du bien-être ou du malheur de ses habitants. On lit par exemple que « Sarcelles n'a pas de personnalité », et que « l'habitant finit par croire que lui non plus n'en a pas »⁽³⁾. Les intentions primaires qui imprègnent l'architecture à Sarcelles sont, pourtant, plutôt nobles. On souhaite y loger un maximum de personnes selon les mêmes standards de confort modernes, leur accorder à tous les mêmes opportunités et les mêmes accès aux services publics. C'est en quelque sorte un idéal bien-fondé du vivre ensemble, celui du confort moderne, qui peut éviter les clivages et la ségrégation. Mais on a concentré ces idées dans une enclave, en couronne de Paris et entre deux axes territoriaux. Aujourd'hui, cela sonnera toujours faux d'imaginer enseigner le vivre ensemble à de grandes familles en les concentrant dans de grands blocs impersonnels. Et on pouvait déjà anticiper de telles retombées à l'époque, car ce qui a été construit n'a rien de banal. Quelle qu'en aurait été sa forme, la ville serait particulière pour les acteurs et spectateurs de sa première génération. La résultante en est forcément, dans un court laps de temps en tout cas, la communauté.

« Elle n'est pas seulement un espace d'existence,
un lieu d'habitation, un marché ; elle peut devenir,
biologiquement et sociologiquement, ce que la scène où
se déroule sa vie peut représenter de plus profond pour un
homme : sa patrie. »⁽⁴⁾

Ce sentiment d'appartenance, on peut encore l'entendre aujourd'hui. « *Sarcelles, c'est notre identité* »⁽⁵⁾, scande Nadège Carpels au nom de la maison du patrimoine de Sarcelles, face aux

caméras du journal *Le Parisien* en 2021. Une identité forgée par des activités communes, des liens sociaux et des instants remarquables, vécus par les premières générations ayant grandi dans ce grand ensemble de Sarcelles-Lochères, alors flambant neuf. Cette opération est sans précédent à l'époque, car elle entend répondre immédiatement à une crise du logement assez aiguë par une démonstration de grande envergure. Elle est donc ordonnancée par la SCIC (Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts) et chapeautée par l'architecte Jacques-Henri Labourdette, en compagnie de Roger Boileau, tous deux élèves d'Eugène Beaudoin. Sa construction s'étale sur une vingtaine d'années, de 1955 à 1974.⁽⁶⁾

Le regard porté au grand ensemble s'est altéré avec le temps. Le négativisme hérité des années 70 s'est amenuisé, et autant les architectes que le reste des acteurs de la planification urbaine y voient un champ d'opportunité, tant financières qu'en résonnance avec les espérances techniques actuelles. On espère revitaliser Sarcelles, la construire et l'habiter à nouveau, si possible avec des résolutions durables. Certains y voient des stratégies exemplaires en termes de planification urbaine ou de rapport formel entre les entités bâties. Ces réactions sont à confronter au caractère démonstratif de l'opération de base. On imagine qu'une chose encore si surprenante aujourd'hui n'a pas fini d'observer haines et passions. Il reste alors important de supposer une certaine part de subversion derrière ce revirement. Ce qui est sûr, c'est que les initiatives de transformation, de rénovation ou encore de nouvelles constructions sont vouées à s'y multiplier dans les décennies à venir. En tant qu'architecte, il est fondamental de formuler une réponse adéquate, cohérente vis-à-vis de ce que Sarcelles représente en tant que lieu et contexte social. Car si l'on reconnaît à Sarcelles sa singularité et qu'on lui souhaite de la qualité, il faut considérer que son âme se manifeste aujourd'hui physiquement et qu'on ne peut plus y produire, comme au départ, ce que l'on veut. L'essence des Lochères reste, malgré tout, issue du logement. Le projet de base ne s'est pas gardé d'imposer un style de vie à ses habitants, qui en

(2) Junker, Rémi. « Un urbanisme emblématique des années 60 ». Dans *Hommes & migrations*. n°1181. p. 9-10

(3) [INA.fr], témoignage d'une jeune habitante de Sarcelles, dans Jean-Paul Thomas, « La vraie crise du logement », *Seize millions de jeunes*, ORTF, 1965.

(4) Rossi, Aldo. *L'architecture de la ville*. Gollion : Infolio. 2016. p. 104

(5) Briand-Locu, Maire. « Notre cité, c'était le luxe : ces nostalgiques de banlieues se retrouvent... 40 ans plus tard ». Dans *Le Parisien*. 2021

(6) Morin, Gilbert, et Roth, Catherine. *Textes et images du grand ensemble de Sarcelles: 1954-1976*. Villiers-Le-Bel : Communauté d'agglomération Val de France. 2007. p. 10-15

ont fait leur lieu propre par leurs expériences. Les présents écrits questionnent donc le projet de Labourdette et Boileau en tant que stratégie d'implantation, en rapport au logement et à la tension des domaines privés et publics. Dans cette direction, il est possible de reconnaître à certaines portions de logement leur caractère emblématique, qui a fait de Sarcelles une ville à part entière au yeux des premières générations. Dès lors, il conviendra d'estimer si des défauts en surgissent ou si, au contraire, on peut en louer des qualités domestiques, sociales ou urbaines.

Note personnelle



(7) Tessenow, Heinrich.
Autour de la maison. Poche
architecture. Lausanne : Presses
polytechniques et universitaires
romandes. 2019. 30.

Fig. 3 : Abords d'un immeuble
d'habitation dans le quartier de
Chanteraine. 2023.

*« Nous avons trop d'Etrange, nous
sommes ainsi fortement contraints de
rechercher ce qui nous relie dans le
Tout »⁽⁷⁾.*

J'ai fait l'expérience de Sarcelles à un moment très particulier, en relation avec la situation en cours en Palestine occupée. L'actualité médiatique de Sarcelles était alors concentrée sur les instabilités sociales liées à la méfiance intercommunautaire au sein de la ville, entre différents groupes ethniques et religieux. Mon travail de relevé et de reportage photographique fut mis en péril par les regards inquiets des habitants des quartiers de Chantereine et des Mignottes, si bien que ma visite en possession de documents attestant de ma bienséance polytechnique ont pu m'éviter, in extremis, de sérieux ennuis dont les détails n'appartiennent pas à cet énoncé.

Alors si, statistiquement parlant, Sarcelles est une ville qui met en scène une multitude de cultures qui cohabitent pacifiquement – voire amicalement, même si il est aisé de confondre volontairement les deux termes pour alimenter la fable identitaire autour de Sarcelles –, il paraît difficile d'en faire une bannière tant elle est ébranlée par un événement qui n'appartient même pas, au sens physique, à la ville elle-même. Au crochet de deux tours, je décidais de demander à une habitante de l'une d'entre-elles la permission d'accéder au toit, où elle m'accompagna malgré le laborieux enchevêtrement de demandes (il faut demander à la concierge, qui était là il y a cinq minutes, mais elle aussi doit demander la permission à la propriétaire). Peut-être exagérant de sa bonté, je lui exposais ma recherche afin de lui formuler quelques questions au sujet du grand ensemble, auxquelles elle répondait toujours sans détour : « tout va bien chez nous, il n'y a jamais eu de problème à Sarcelles ». Cette phrase est marquante, car elle a en même temps le pouvoir de déculpabiliser, d'embellir et d'occulter. Ce qu'il faut en retenir, c'est que la misère s'étiole dans la fierté, qui demeure et grandit. Ces gens sont à Sarcelles, malgré tous les maux, chez eux.

Au fil de mes recherches, j'ai donc nourri l'hypothèse que si les acteurs et porte-paroles du grand ensemble s'efforcent d'en valoriser des qualités isolées, comme l'enjolivée communion culturelle, c'est que les habitants de Sarcelles ont finalement développé un sentiment d'appartenance, qui fait du grand ensemble un lieu singulier

constitutif de leur « identité ». Cette identité sarcelloise est aujourd'hui celle dont se targue le grand ensemble lui-même en guise de qualité et de justification pour son entretien ou autres projets de « revitalisation ».

La mémoire collective est née de la livraison du grand ensemble, et de l'expérience partagée qu'en ont eue ses premiers habitants. Bien que dépourvus de repères historiques, tangibles ou stables et à la portée du regard des autres, les sarcellois des premiers jours forgent cette identité autour de leurs relations sociales, de leur proximité, et surtout du fait de l'instant. Dans le même sens, Sarcelles ne pourrait être comprise que par les gens qui y ont habité ou agité au même moment, dans la même situation. Pour les autres, la figure abstraite du grand ensemble demeure figée depuis sa réalisation, et presque aucun lieu particulier et commun à tous ne transparaît à travers la grande enveloppe, si ce n'est le parc John Fitzgerald Kennedy, son marché et le centre commercial des Flanades. Ce folklore chimérique véhiculé par les écrits et témoignages de vie autour de Sarcelles, en plus d'en construire le charme, manifeste à l'inverse des manquements qui sont imputables au projet d'architecture, alors que l'architecture de Sarcelles elle-même s'en retrouve félicitée, par procuration, au fil des déclarations.



Le malentendu de l'idéal moderne

(8) Le Corbusier, et Marc Emery. « Doctrine », dans *La construction des villes : genèse et devenir d'un ouvrage écrit de 1910 à 1915 et laissé inachevé par Charles Edouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier*. Lausanne : L'Age d'homme. 1957.

Fig. 4 : rue et barre de logement dans le quartier des Lochères. 1963.

« Le droit individuel n'a pas de rapports avec le vulgaire intérêt privé. Celui-ci, qui comble une minorité en condamnant le reste de la masse sociale à une vie médiocre, mérite de sévères restrictions. Il doit être partout subordonné à l'intérêt collectif, chaque individu ayant accès aux joies fondamentales : le bien-être du foyer, la beauté de la cité »⁽⁸⁾.

Les grands ensembles du milieu du XXe siècle ne sont pas issus d'opérations anodines. La vitesse à laquelle les « choses » se meuvent représente des urgences (les urgences au sens dont parle S. Parvu, de la correspondance entre la situation et le présent, l'un étant à l'espace ce que l'autre est au temps)⁽⁹⁾. Télétransporter le problème du logement à la périphérie à l'aide des idéaux machinistes modernes, c'est aussi safraner une prise de décision impulsive dont les retombées sociales, bien que parfaitement prévisibles, ne sont alors considérées que sous forme théorique et hypothétique. Les plus directement intéressés - les architectes et les instances civiles - s'aiment à faire orbiter dans leur tête le fantasme de la machine urbaine satellitaire de Paris, non sans l'agrémenter d'attributs tels que « ville du futur » ou « ville nouvelle ». En somme :

« Ensemble, ils expérimentent avec bonheur une utopie »⁽¹⁰⁾

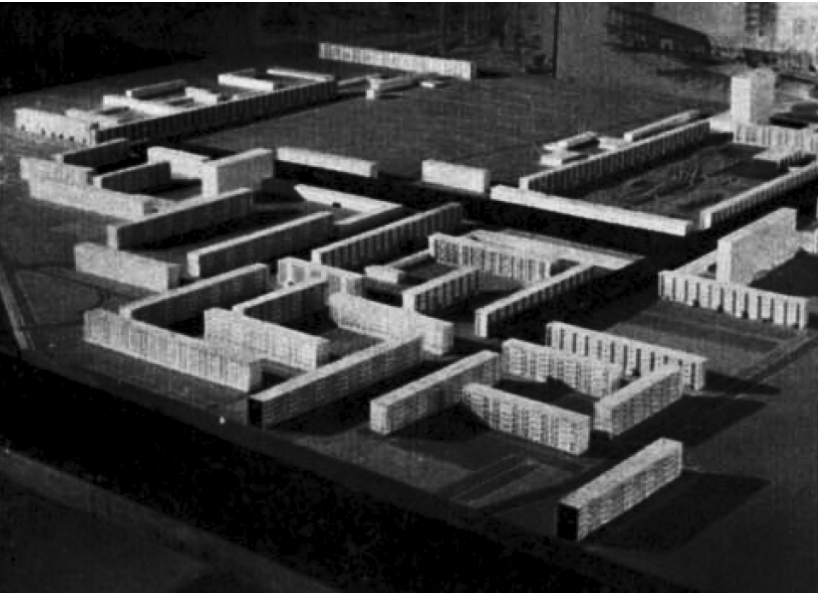
Estimons qu'une utopie n'existe qu'a posteriori, lorsque l'on sait sans défiance qu'elle n'est finalement qu'une chimère. Or, en amont, s'alimenter à rendre la fantaisie la plus palpable possible est un puissant opium, puisqu'il permet de décongestionner les voies exécutives des réserves émises par les regards externes. En d'autres mots, les voix institutionnelles ont pu, dans ces années-là, gagner du temps en essayant l'utopie. Et les architectes ont pu, eux, s'essayer à l'exercice conceptuel de l'utopie.

Les préceptes fonctionnalistes modernes dictés dans *La Chartes d'Athènes* sous la supervision de Le Corbusier renvoie à une conception corrélant l'habitat, le travail, la culture, le divertissement et les transports dans l'élaboration d'un plan d'urbanisme globalisant, de la constitution d'une ville vertueuse.⁽¹¹⁾ Les fondements-clés des théories modernistes constituent, dans le choix du modèle, un catalogue de justifications rationnelles et sémasiologiques au regard de la crise du logement et de l'engorgement des grandes villes. Force est de constater que les architectes des premiers grands ensembles, dont Boileau et Labourdette sont des représentants majeurs, cèdent à la promesse d'une intelligibilité excessive de

(9) Parvu, Sandra. *Grands ensembles en situation, journal de bord de quatre chantiers*. Genève, MétisPresses. 2010. p. 26

(10) INA Société. « 1960 : Le nouveau Sarcelles | Archives INA [Vidéo] ». Youtube, 2 décembre 1960, publiée le 25 mai 2018.

(11) Le Corbusier. *La Charte d'Athènes*. Paris : Les Editions de Minuit. 1957



la ville. D'aucun diront qu'il s'agit avant tout d'une application hyperbolique de ces préceptes de *La Charte d'Athènes*⁽¹²⁾, premièrement car le plan d'urbanisme de Sarcelles démarre et se développe autour de la seule fonction de logement. La statistique devient un moteur pour les instances civiles et une boîte à outils pour les architectes qui, eux, fantasment la grande machine moderne au sentiment futuriste et progressiste pour les nouvelles villes, mais qui finissent plutôt par abstraire la petite échelle au profit de la greffe au grand tout. Ce fonctionnalisme urbain dissout l'objet architectural et le logement est alors le terme générateur de l'équation de la ville, à laquelle on applique la méthode scientifique :

« [...] tous les problèmes seront posés en termes mathématiques et il ne sera donc plus possible d'évoquer contre nous les caprices de l'imagination. Il faudra alors bien admettre que toutes les estimations sont fondées sur la logique irrécusable des chiffres »⁽¹³⁾.

(12) Faloci, Pierre Louis. « Sarcelles : 20 ans après ». *Werk Archithese*, 64, n°5. 1977. p. 21.24

(13) Ildefonso Cerdà. *Teoría general de la Urbanización*. Imprenta Espanola, Madrid. 1867. cité par Sandra Parvu, *Grands ensembles en situation, journal de bord de quatre chantiers*. Genève, MétisPresses. 2010. p. 18

Fig 5. : maquette du grand ensemble. 1957.

C'est probablement par la métamorphose de ces idéaux, de cette utopie, que des règles peuvent constituer un inventaire nécessaire à la naissance d'une ville adéquate. L'ensemble de ces règles doivent être observées avec minutie, au risque qu'un aspect en particulier en cannibalise les autres. A Sarcelles, on pourrait se demander si les instruments qui ont été privilégiés dans la conception et la composition ont trop abstrait les questions sociales et urbaines.

Tant du point de vue de l'opinion publique que des yeux spécifiquement intéressés, le grand ensemble de Sarcelles est loin de s'imposer en tant qu'exemple pour la question du logement. Les grands ensembles ne sont-ils pour autant restés que des cité-dortoir stériles, des amas de « blocs » de béton sans âme desquels ne proviennent que de l'inconfort, des clivages sociaux et de la révolte ? En ce sens, peut-on finalement rejoindre les rangs de la médisance et les qualifier d'erreurs ? Ou, d'un œil plus bienveillant, ces opérations ne sont-elles pas à la base d'un nouveau langage, d'un jargon orienté permettant une autre compréhension de ce que sont la ville et le logement, dès lors que ces termes s'abstraient à l'Histoire ?

Le présent travail approche le grand ensemble de Sarcelles d'une perspective méthodologique et morphologique, et au sens de la singularité des éléments construits le constituant ainsi que de la manière dont ces derniers s'entremêlent continuellement. Grand ensemble théorique par procuration engendrant une ville nouvelle, Sarcelles entretient avec ses habitants un lien se matérialisant presque toujours par l'environnement bâti et l'architecture.



Fig 6. : maquette en transport.
1964.



L'immobilier et le projet

(14) Le Corbusier, et Marc Emery. « Discours liminaire », dans *La construction des villes : genèse et devenir d'un ouvrage écrit de 1910 à 1915 et laissé inachevé par Charles Edouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier*. Lausanne : L'Age d'homme. 1957.

Fig 7. : vue du grand ensemble en chantier, de la zone pavillonnaire des castors et des voies ferrées menant à Paris.

« Ni les richesses latentes qu'il faut vouloir exploiter, ni l'énergie individuelle n'ont de caractère absolu. Tout est mouvement, et l'économique, en fin de compte, n'est jamais qu'une valeur momentanée »⁽¹⁴⁾.

Sarcelles est avant-tout une opération immobilière de masse, dont l'initiative est premièrement née d'un échange entre les Castors, une communauté qui occupait les terres sur lesquelles repose aujourd'hui le grand ensemble. Ceux-ci se revendiquent, en quelque sorte, autonomes dans leurs principes de construction, et souffrent à l'époque de leur déconnexion aux réseaux d'approvisionnement en eau et en électricité. Leurs demandes s'adressent à la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC), acteur majeur du secteur immobilier à l'époque et à la source de la promotion d'opérations de logement de masse.⁽¹⁵⁾ La SCIC découvre donc par ce biais une situation idéale pour accueillir le « premier » grand ensemble. Paris se heurte à une crise du logement sans précédent, due au gonflement démographique de la classe ouvrière et, plus tard, de l'immigration conséquente en provenance des pays d'Afrique du Nord et Chaldée. Désengorger le noyau de la capitale apparaît comme une priorité réactionnelle et les mouvances des architectes du mouvement moderne s'accouplent favorablement à l'idée des villes nouvelles, en greffe périphérique, afin de régler temporairement la problématique du logement.

En ces termes, les terrains agricoles de Sarcelles occupent une situation territoriale convaincante, cintrant idéalement les ambitions immobilières, commerciales et démonstratives projetées par la SCIC. Le mandat prévoit alors pas moins de 10'000 logements, construits et livrables sur une vingtaine d'années de 1954 à 1976. Le chantier est disséqué en dix sous-ensembles qui seront successivement construits et dénommés. En théorie, le *leitmotiv* est clair et moderne : tous les habitants devraient jouir d'une résidence d'une même qualité - décente - et d'une même facilité de déplacement et d'accès aux programmes tiers au quotidien. On éviterait ainsi les conflits internes et la ségrégation, tout en répondant aux besoins de chacun.

La projet démarre alors d'une enclave pincée entre deux axes, l'un routier et l'autre ferroviaire, conceptualisée en un maillage orthogonal sur lequel on compose avec des barres de

logement. Le premier plan masse concerne un des quartiers les plus emblématiques de Sarcelles, celui des Lochères, où se trouve le parc John Fitzgerald Kennedy. Ici s'illustre la volonté de définir des lotissements par des barres de grandes dimensions, en esquisant des rapports hiérarchiques primaires pour les dessertes ainsi qu'une inscription des lotissements dans un maillage orthogonal permettant de préciser des axes urbains. Conjointement à ces décisions formelles, l'urgence de l'entreprise impose de procéder par itération et par répétition. Labourdette reconnaît la stérilité potentielle à laquelle peut mener une monotonie de cette envergure, et s'attèle donc à la compenser par une attention particulière aux espaces verts. Ceux-ci seront « richement plantés » et on y prévoira cheminements, aires de repos et de jeux pour enfants.

(15) Preteceille, Edmond.
La production des grands ensembles. Mouton. Paris, La Haye : La Recherche urbaine. 1973. p.65-69

REPARTITION PAR TYPES

BATIMENTS		TYPES DE LOGEMENTS								TYPE SURFAC
CATEGORIE	NUMERO	A 60.56	B 59.98	C 61.69	D 59.81					
LOPOFA	NS 50 U	40								
"	EO 51 C			20	20					
"	EO 52 D			10	10					
"	NS 53 E		50							
"	EO 54 F									
"	NS 55 G		50							
"	NS 56 B	30								
"	EO 57 H									
"	NS 58 I		50							
"	EO 59 J									
"	EO 41 L			10	10					
"	EO 42 P			15	15					
"	NS 43 S	20								
"	EO 44 R			10	10					
"	NS 45 Q		40							
"	NS 46 O	15								
"	EO 47 N			10	10					

Calcul d'une ville

« Que la vie de l'homme dans une ville n'est pas une théorie, mais une réalité vécue chaque jour ; que l'homme a des désirs de confort, des aspirations idéales, et tout d'abord, l'excusable besoin de vivre comme une créature intelligente. Qu'il ne peut se laisser conduire comme les facteurs insensibles d'une équation algébrique ; que ses rêves ne peuvent s'enclorre dans un dessin de géométrie élémentaire. » ⁽¹⁶⁾

(16) Le Corbusier, et Marc Emery. *La construction des villes : genèse et devenir d'un ouvrage écrit de 1910 à 1915 et laissé inachevé par Charles Edouard Jeanneret-Gris*, dit Le Corbusier. Lausanne : L'Age d'homme. 1992.

Fig. 8 : liste de répartition par types de logements dans le quartier des Lochères.

Les idéaux urbains et domestiques dont Labourdette se porte garant dialoguent linéairement avec les dogmes modernistes. Les variables aptes à résoudre les enjeux du grand ensemble, en vertu d'une ville et d'un habitat décent, sont pratiquement énumérables : l'orientation des immeubles, la matérialité remarquable, le soin accordé aux espaces verts, la séparation des circulation, la rationalisation de l'espace fonctionnel ou encore l'ensoleillement et la ventilation adéquate des logements. Le projet - et il n'est pas le seul, puisque cette dynamique est symptomatique des projets de logement social des Trentes Glorieuses - se livre en quelque sorte à cette gymnastique mathématique censée résoudre au mieux l'équation humaine tout en la dotant d'un nouveau cadre physique.

Une citation issue du film *2 ou 3 choses que je sais d'elle*, tourné par Jean-Luc Godard à La Courneuve, cible la notion « *d'ensemble envisagé comme en mathématiques* », c'est-à-dire comme des « *structures totales où l'unité humaine de base est régie par des lois qui la dépassent, précisément parce que ce sont des lois d'ensembles.* »⁽¹⁷⁾ La scène la plus iconique du film - pour les architectes - formule une critique vis-à-vis du manque de personnalité d'une telle architecture, et sa présumée incapacité à affirmer physiquement sa permanence. Pire encore, elle serait aisément substituable, « *comme toute autre marchandise* », que l'on pourrait remplacer « *par des produits aux formes et emballages remis au goût du jour.* »⁽¹⁸⁾ Mais ces visions ont de précipité qu'elles amputent aux grands ensembles ce qu'ils ont de circonstanciel :

« *En ce sens, la construction, le monument et la ville deviennent la "chose humaine" par excellence ; mais ils sont en tant que tels, profondément liés à l'événement originel, au signe premier, à l'instant de sa constitution, à sa durée et à son évolution. A l'arbitraire et à la tradition.* »⁽¹⁹⁾

Un autre symptôme de cette linéarité compositionnelle est la planification des programmes par couches successives appliquées

au maillage orthogonal qui, lui, cristallise les axes circulatoires qui permettent les interconnexions ainsi que la connexion au territoire. Tout démarre du logement, car il est en même temps la priorité du cahier des charges et le générateur du plan. A l'origine en tout cas, peu d'efforts sont entrepris à définir une polarité « lieu de travail », puisqu'à l'époque les gens se rendent plutôt en ville pour travailler et rentrent le soir, dans la « cité-dortoir ». S'ajoute ensuite la couche des activités extra-domestiques, comme les lieux de rencontres, les aires de jeux ou de repos. Enfin, est appliquée la couche des écoles, des crèches et des centres commerciaux. En substance, le projet trouve sa forme concrète une fois que les variables énoncées précédemment cimentent la superposition de ces couches.

Labourdette et les acteurs impliqués anticipent à demi-mot la stérilité qui pourrait être mécaniquement produite et appliquent une couche de finition : le « *supplément d'âme* »⁽²⁰⁾. Il s'agit là d'opérations cosmétiques faisant principalement intervenir des artistes, qui conçoivent alors des sculptures, des fresques et autres mosaïques. C'est précisément car elle est la dernière couche de la ville qu'elle apparaît strictement comme un ornement, comme une faiblesse conceptuelle. Elle délègue la responsabilité de personnalisation, de spécificité et d'identité à des manifestations accessoires, qui sont d'ailleurs aujourd'hui le plus souvent oubliées et abandonnées. Si l'on considère l'âme d'une ville comme une conjonction d'expérience et leur congestion en un lieu commun, alors cette tentative de l'introduire apparaît pastiche et sans qualité particulière. Etant donné que la ville est une substance d'usage, imaginer que la culture peut naître d'un habillage adhésif et décoratif est sans doute l'un des stratagèmes les plus erronés de l'opération, en écho aux pensées que peut développer Adolf Loos dans *Ornement et Crime* :

« *Je suis arrivé à la conclusion suivante, dont j'ai fait don au monde : l'évolution de la culture va dans le sens de l'expulsion de l'ornement hors de l'objet d'usage.* »⁽²¹⁾

(17) Cohen, Jean-louis. « Architecture, modernité, modernisation - Jean-Louis Cohen (2014) [Vidéo] ». Youtube, 21 avril 2022.

(18) Parvu, Sandra. *Grands ensembles en situation, journal de bord de quatre chantiers*. Genève, MétisPresses. 2010. p. 14

(19) Rossi, Aldo. *L'architecture de la ville*. Gollion : Infolio. 2016. p. 143

(20) CAUE. « Interview de Paul Landauer, architecte-urbaniste, professeur à l'Ecole d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est et direct de l'OCS-AUSser [Enregistrement audio] ». *Archipel francilien*, n°24. 2022.

(21) Loos, Adolf. « Ornement et Crime », 1908. Dans *Malgré Tout*. Paris : Editions Champ Libre. 1979. p.199

Un réel aveux de faiblesse sera d'ailleurs explicité à l'issue de l'habilitation des quatre premiers secteurs de Sarcelles, alors que les instigateurs eux-mêmes regrettent aussi la « *triste architecture internationale, sans âme et sans aucune présence du passé.* »⁽²²⁾ La notion de passé est ici importante car elle suggère la nécessité de reconnaître les événements originels d'un lieu ou d'une culture. En l'occurrence, une réponse valable serait le regroupement simultané d'une population hétérogène partageant, au sens large, un environnement construit, nouveau pour bien plus de gens qu'eux-seuls. Il en vient aussi de la propension des usages, par le bâti, à atteindre un niveau de spécificité permettant en même temps leur appartenance à l'ensemble et leur autonomie en tant qu'unité. En ce sens, Rossi énonce les rôles des éléments de la ville en résonance avec Bernoulli :

« Il voit la ville, selon ses propres termes, comme une masse construite où chaque élément a la possibilité de se particulariser et de se différencier à l'intérieur d'un plan général. »⁽²³⁾

Il est question de la particularisation interne des éléments de la ville. La monotonie que la répétition peut engendrer n'équivaut pas nécessairement à un défaut et peut même participer à cette particularisation, pour autant que ses applications soient spécifiques et en symbiose avec les échelles, les dimensions et les formes des entités qu'elle entremêle. Puisque le grand ensemble de Sarcelles est une composition géométrique, l'intervention de la répétition est en même temps une opportunité de réguler et un risque de stériliser le masse bâtie, au dépens du locus, de l'âme. Mais cette dernière, surtout lorsqu'elle est engorgée dans les tensions profondes attribuables à la construction, cherchera toujours à se déployer :

« Sarcelles est avant-tout une cité dortoir améliorée, qui s'est particularisée parce qu'elle fut la première et la plus critiquée, et qui s'est personnalisée parce qu'elle a su le mieux se défendre. »⁽²⁴⁾

Cette citation retire au modèle du grand ensemble ce rôle avant-coureur, celui d'une proposition d'urbanité idéale, universaliste et libérale. La situation spatio-temporelle si misérable ou radieuse soit-elle, a bien des chances de particulariser n'importe quel lieu, pour autant qu'elle lui soit exclusive. C'est pourtant la responsabilité de l'architecture de faire de la spécificité une chose heureuse.



Fig. 9 : supplément d'âme. 1966

(22) Faloci, Pierre Louis.
« Sarcelles : 20 ans après ».
Werk Archithese, 64, n°5. 1977.
p. 24

(23) Rossi, Aldo. *L'architecture de la ville*. Gollion : Infolio. 2016.
p. 222

(24) Faloci, Pierre Louis.
« Sarcelles : 20 ans après ».
Werk Archithese, 64, n°5. 1977.
p. 24

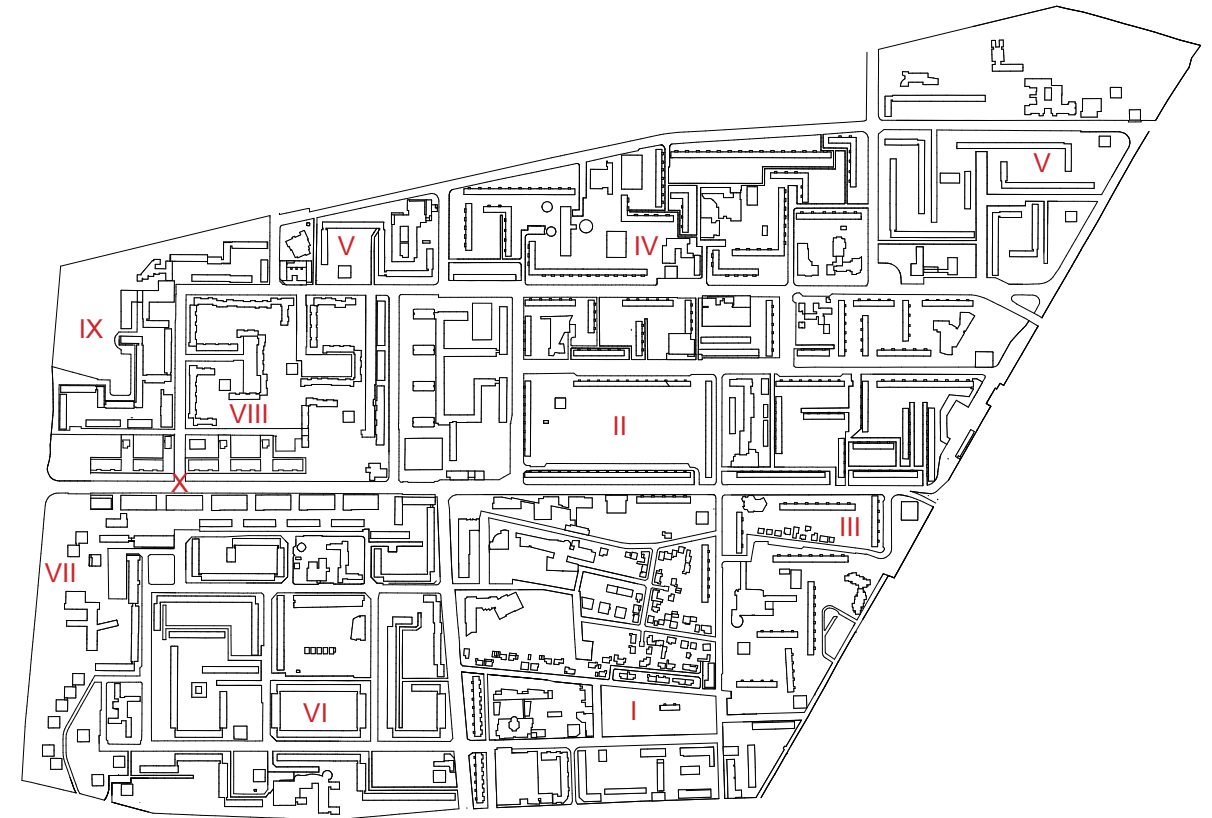
Secteurs particuliers et espaces verts



Fig. 10 : cheminement et aménagements extérieurs, aux abords d'une tour. 2023.

Fig. 11 : plan masse du grand ensemble de Sarcelles-Lochères, 1:5000. 2023

- I Les Sablons - Saint Paul
- II Les Lochères
- III Les Paillards - Hirondelle
- IV Les Friches
- V Ouest - Est - Les Platrières
- VI Le Clos
- VII Taillefer
- VIII Les Mignottes
- IX Chantereine
- X Entrée de ville



Le chantier du grand ensemble n'évoluait pas selon un plan fixe de base. L'extension de la ville s'opérait au rythme de l'acquisition de terrains (et expropriations), dont la SCIC faisait son affaire⁽²⁵⁾, et des impulsions démographiques engendrant de nouvelles exigences en termes de logement. Le résultat sur vingt ans de mise en œuvre est globalement une composition de barres et de tours subdivisée en dix sous-ensembles, qui ont été construits les uns après les autres. Les appartements sont dessinés selon deux schémas typologiques pré-établis par la SCIC, le LOPOFA (logements populaires et familiaux) et le LOGECO (logements économiques et familiaux), dont les déclinaisons épisodiques sont essentiellement relatives au nombre de pièces.

Le jeu de longueur et d'orientation permet, par les espacements et les resserrements, de signifier des espaces extérieurs de tailles variables et séparer mécaniquement les chemins piétons des voies destinées aux véhicules. Cette stratégie géométrique permet d'introduire des proportions différentes pour les espaces extérieurs, ce qui est perçu comme une qualité puisque les aménagements y destinés sont, de facto, variés. C'est aussi une manière de gagner du temps et de suivre un calendrier de chantier qui est uniquement alimenté par la construction de logements. Par les dimensions et les aires donc, on garantit techniquement que les couches additionnelles, écoles et commerces en priorité, trouveront leur terre de fondation, et ce proche des logements. Le problème étant que l'emboîtement des échelles⁽²⁶⁾ est esquissé sur l'unique base du logement et sans réelle considération des programmes à venir, pourtant caractéristiques de l'urbanité.

Les trois premières tranches construites sont celles des Sablons, des Lochères et des Paillards-Hirondelle. S'y incarnent l'expression de la pierre, de l'homogénéité, et de la répétition. Ils dictent les premières hiérarchies entre les échelles et la longueur de certaines barres est hors de pair. C'est aussi là-bas qu'éclot le parc John Fitzgerald Kennedy. C'est sans doute en grande partie pour ces raisons qu'ils sont les quartiers les plus emblématiques de Sarcelles.

(25) Dusquene, Jean. *Vivre à Sarcelles ? Le grand ensemble et ses problèmes*. Editions Cujas. Civilisation, 1966. p.31-43

(26) Panerai, Philippe, Jean Castex et Jean-Charles Depaule. *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Eupalinos. Marseille. Editions Parenthèses, 1997. p. 184

Mais aussi parce que ce sont tout simplement les premières portions construites, et donc le lieu commun de la nouvelle expérience.

Les quartiers des Friches, des Platrières, du Clos et de Taillefer, construits entre 1959 et 1961 conservent plus-ou-moins cette logique de confection en intégrant des variations, telle que la barre coudée en équerre, donnant lieu à des rapports plus binaires entre les deux versants d'un même bâtiment. La définition des espaces extérieurs entame donc de nouveaux rapport avec l'espace public et les appartements contiennent des variations supplémentaires. Cependant, la pierre est progressivement abandonnée, les expressions de façades se multiplient et l'aspect global devient plus impersonnel.



Fig. 12. : extrait de façade d'un
immeuble dans le quartier de
Chanteraine. 2023



Fig. 13-14 : dispositif d'entrée de
deux tours dans le quartier des
Mignottes. 2023.

Jusque-là, les quartiers de Sarcelles séparent quasi-systématiquement les programmes et il est rare de trouver un bâtiment qui enveloppe plusieurs affectations en même temps. Les quartiers des Mignottes et de Chantereine sont plus particuliers puisque les barres sont plus hautes, s'y articulent et donnent parfois lieu à des extrusions en façade. On y observe aussi une plus grande émergence des tours. Les programmes y sont plus mixtes que dans les portions antérieures. D'une part, c'est un quartier très enclin à la particularisation. Par exemple, certains rez-de-chaussée donnant sur la rue sont des sortes de soubassements destinés à l'utilisation commerciale. En raison de ces nouvelles configurations, c'est un quartier où il est aisé de reconnaître les rôles des dispositifs et où la hiérarchie des cheminements et des rues est le plus décentement signifié. D'une autre part, c'est aussi pour ces raisons que ces quartiers hybrident beaucoup d'intentions, diluent la singularité de Sarcelles et témoignent d'une instabilité décisionnelle, au dépens d'un certain conformisme international.

Dans le dessin progressif du plan de Sarcelles, les tours sont intervenues tardivement. Leurs affectations sont diverses, parfois mixtes, et elles peuvent autant s'ériger au sein des quartiers de logements que des pôles plus économiques, tel que le secteur « Entrée de ville ». La tactique de la tour est auto-régulatrice, puisqu'elle facilite la question foncière et rationalise l'occupation du sol tout en densifiant verticalement. Elle est plutôt ici une stratégie de dessin, principalement mise en œuvre pour équilibrer les bâtiments bas.⁽²⁷⁾ Encore une fois donc, c'est un élément qui participe à balancer la composition géométrique du plan général. Ces tours sont relativement évocatrices du caractère monumental du grand ensemble. Mais, à l'instar des quartiers de Chantereine et des Mignottes, elles empruntent aux influences internationales leur expression matérielle et le dessin de leur façade, ce qui les rend peu extraordinaire au regard de l'intégralité de la ville. De plus, leur adresse au sol est souvent incertaine. Souvent, il n'y a pas d'aménagement spécifique destiné à signifier les entrées, et les tours paraissent, pour ainsi dire, déconnectées du tissu. Parfois même, il

(27) Dusquene, Jean. *Vivre à Sarcelles ? Le grand ensemble et ses problèmes*. Editions Cujas. Civilisation, 1966. p.38-39

est quasiment impossible de discerner clairement le positionnement de leur entrée, pourtant centrées sur l'un des côtés, car elles peuvent autant mener à un local technique qu'à un cabinet d'avocat. En ce sens, elles n'apparaissent pas vraiment comme un emblème, ni réellement comme un force représentative de l'ensemble.

Le projet de Labourdette et de la SCIC accordait une importance particulière aux espaces verts. Leur abondance ne devait pas se traduire par une plantation archaïque et les stratégies employées se devaient d'être couplées à des considérations géométriques et quantitatives au service de la ville moderne. Jean Dusquene qualifie la ville de « vaste jardin public dans lequel sont implantés des bâtiments »⁽²⁷⁾, façon plus charmante d'évoquer une table rase usinée comme le fait Godard. De toute évidence, la nature est ici une valeur associative et quantifiable, dont la mise en équation est relativement basique. La fonction n'est pas un terme prioritaire de l'équation car, essentiellement, plus il y a d'espace vert, plus la ville sera de qualité. Il convient de comprendre à quel point ces formes vertes scellent ou diluent le tissu urbain. Certains de ces espaces ne répondent qu'à une fonction localement régulatrice ; on pense ainsi aux bandes de pelouse bordant les bâtiments qui distancent les façades et la route de quelques mètres, séparant ainsi les circulations. Aussi, à la verticale, les alignements d'arbres adressent des délimitations dans l'espace public et conjuguent les nécessités d'intimité et de gestion de l'ensoleillement.

En somme, il y a deux conditions réellement différentes des espaces verts dans le grand ensemble. Tout d'abord, les surfaces de pelouses plantées qui sont purement transitoires, au sens qu'on ne fait que les traverser. Celles-ci participent à l'aménagement et à l'esthétique des quartiers de logement, mais peuvent causer des problèmes de dessertes à cause de cheminements plus-ou-moins laborieux. L'autre condition - et certainement la plus fondamentale lorsqu'on parle d'une ville et de ces lieux propres - est celle du parc, dont l'attitude se doit d'alimenter positivement l'intensité urbaine. Ce qui fait principalement d'un espace vert un parc, si l'on en abstrait les

(27) Dusquene, Jean. *Vivre à Sarcelles ? Le grand ensemble et ses problèmes*. Editions Cujas. Civilisation, 1966. p.39



Fig. 15 : coeur d'îlot aménagé en parking dans le quartier des Mignottes. 2023.



Fig 16 : aménagement de la rue dans entre les Mignottes et Chantereine, avec rez-de-chaussée commerçant. 2023.

dimensions, c'est sa propension à en encourager une occupation stationnaire. Pour une ville, le parc est en effet un espace privilégié de rencontres, associant les notions individuelles et familiales de loisirs et de repos au domaine public. Pour être une polarité urbaine en lui-même, il doit être l'espace vert actif. Il est une sorte de tampon approprié dans l'assemblage social, public et privé, qui se polarise en « *caractère urbain* »⁽²⁹⁾. Hans Paul Bahrdt, cité par Rossi, considère d'ailleurs que « *les secteurs de la vie qui ne peuvent être caractérisés ni comme "publics" ni comme "privés" perdent en revanche leur signification* »⁽³⁰⁾. En ces termes donc, ce qui particularise le parc est son efficacité à engendrer de l'urbanité en alimentant l'échange entre les domaines publics et privés. Il a donc une fonction propre, dont la conclusion dépend de sa forme et de sa disposition au sein du tissu urbain.

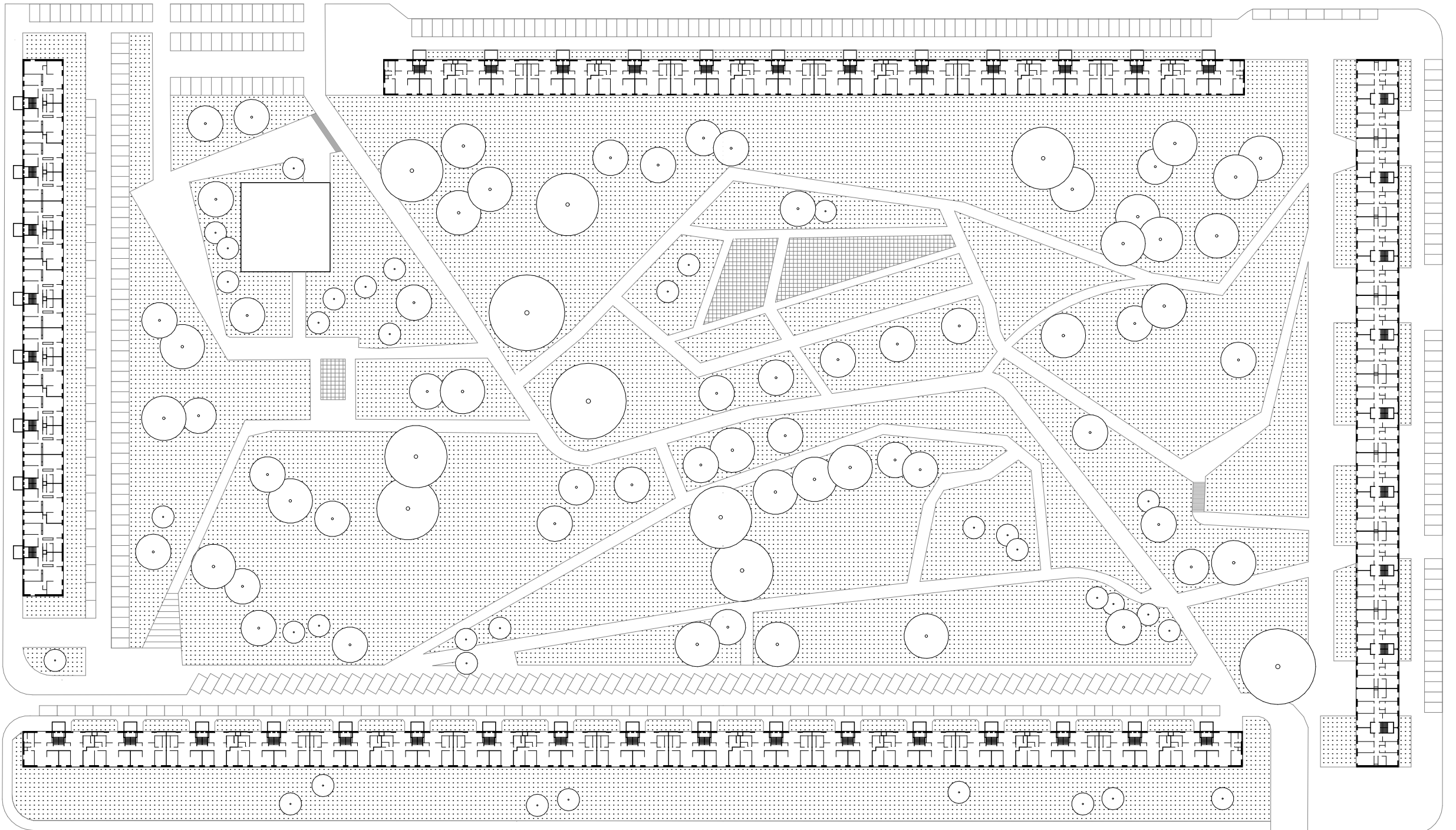
En reconnaissance des conceptions architecturales et des conditions d'entreprise du projet, l'îlot du parc Kennedy est un des sous-ensembles les plus notoires de Sarcelles, premièrement car il est un des premiers éléments projetés sur un plan masse, mais aussi car il en est un des plus vastes. Par ses dimensions, il est aussi le théâtre de la répétition, de la monotonie et du dialogue entre les échelles. Y sont réunis plusieurs paramètres primaires : le parc, la rue, la distribution, la construction, le type et le logement. Il convient d'observer la manière dont ces éléments s'accordent, se heurtent ou sont indifférents les uns des autres, dans l'optique de diriger une lecture représentative et interrogative au sujet des qualités et des errances du projet architectural.

(29) Bahrdt, Hans-Paul,
Die moderne Grosstadt,
Soziologische Überlegungen
zum Städtebau, Hamburg, 1961,
p.12-34, cité par Aldo Rossi,
L'architecture de la ville. Gollion :
Infolio. 2016. p. 106-107

(30) Ibid

Fig. 17 : l'îlot du parc Kennedy
vu du ciel. 1961







JFK : Le parc

Fig. 18 : plan de l'îlot du parc
Kennedy. 1:1000. 2023.

Fig. 19 : vue aérienne du parc
Kennedy. 1960.

Comme énoncé précédemment, les premières portions de logement construites de Sarcelles en sont sans doute les plus emblématiques. Elles occupent une part majeure de l'est du grand ensemble et représentent essentiellement le projet en tant que composition monotone de barres. Celles-ci sont disposées orthogonalement selon deux orientations, vulgarisées ici, nord, sud, est et ouest, malgré une légère inclinaison favorisant un ensoleillement optimal des pièces à vivre. Une autre priorité compositionnelle est d'encourager les cheminements transversaux - et les axes longitudinaux que sont l'Avenue Auguste Perret et l'Avenue Paul Valéry - résultant du maillage. Les barres sont de profondeurs équivalentes, entre 8 et 9 mètres, et leur longueur est variable. In globo, les plus courtes mesurent entre 50 et 60 mètres, tandis que la plus longue s'étire jusqu'à 270 mètres au sein de l'îlot du parc Kennedy.

Il n'y a qu'un seul vaste espace vert à Sarcelles qui a, dès le départ, joui de la qualification de parc. En premier lieu, il a de particulier son nom commémoratif : le parc John Fitzgerald Kennedy. C'est une aire rectangulaire de près de 4 hectares située au débord de l'avenue Auguste Perret, l'un des axes circulatoires principaux de Sarcelles. Sa situation est singulière puisqu'il est cloîtré entre de longues barres de logements sur chacun de ses quatre côtés, avec des ouvertures d'une vingtaine de mètres pour trois de ses angles et d'une ouverture plus ample en son angle nord-ouest. Les côtés sud et ouest du parc sont bordés de places de parc.

Concrètement, le parc est une composition à base d'extrusion du tapis planté formant de petits monticules, d'arborisation et de cheminements sinueux. La platitude de la ville est ici rompue et les habitants de Sarcelles font, ici comme rarement ailleurs, l'expérience de la pente. Ce relief est une opération paysagère résultant de l'utilisation du déblais des constructions avoisinantes. Y figurent également une aire de jeux notable, ainsi qu'un pavillon urbain, le Hall John Fitzgerald Kennedy, destiné à accueillir des manifestations culturelles, des expositions et des

loisirs. Ce dernier est un édifice de plan carré de 17 mètres de côté fait d'une structure en béton sur pilotis couverte d'une toiture plate soutenue par des poutrelles en acier. Un incendie l'a rendu inutilisable.

Lorsqu'il a été réalisé, le parc Kennedy ambitionnait effectivement de donner forme à une certaine intensité urbaine par sa fréquentation - si tant est qu'on puisse parler d'urbain à ce stade de la construction - ainsi qu'un espace de célébration de la nouvelle vie sociale. A l'égard de la ville, c'est une sorte de Central Park miniature (par analogie formelle), dont l'intensité devrait être proportionnelle à Sarcelles. Bien que son nom participe activement à son ancrage dans la mémoire collective, le parc Kennedy est avant-tout un lieu particulier par sa situation spatio-temporelle. L'activité du parc se heurte aujourd'hui à l'essor du bâti et l'expansion de la ville, et s'il reste figé dans le vocabulaire descriptif de Sarcelles, il ne signifie plus la même chose pour le quotidien des générations actuelles. En outre, le pavillon d'exposition est en ce moment soumis à une procédure de réhabilitation car laissé à l'abandon, sous-entendu que la revitalisation du parc doit passer par des interventions chirurgicales.

Ce qui lui cause du tort, c'est plus fondamentalement sa forme, ses dimensions et sa disposition, qui en font plutôt une cour intérieure ultra-dilatée. L'espace y semble aujourd'hui distendu, non pas au vu de la fonction qu'il doit accueillir, mais dans son rapport aux barres de logement qui le cernent et dans son aptitude à stimuler l'intensité urbaine. C'est comme si, avec le temps, le parc avait été contraint de se confronter à sa vraie nature, c'est-à-dire une cour, à laquelle il ne correspond pas non plus parfaitement. Par exemple, le tissu urbain dilué par les contradictions de la ville n'encourage pas les habitants des Chantereine à s'y rendre simplement pour en profiter, ni à le traverser au quotidien. C'est sans énoncer les risques de clivages sociaux qui en découlent, puisque cette situation accentue la séparation des groupes par secteurs. Il demeure donc d'usage très local et peine à affirmer sa

destination, publique ou privée. De fait, le parc Kennedy peine à être convaincant, en dépit des fondements qui en ont fait son âme, et n'évoque pas de pistes majeures quant à la particularisation de son entité par sa forme ou par sa fonction. Par extension, sa potentialité urbaine semble vaporeuse. Il en demeure qu'au sein du grand ensemble, le parc Kennedy cristallise la mémoire d'une intensité publique passée, essentielle à l'exaltation des sarcellois. Si les problèmes en sont la forme et la disposition, il convient d'en rechercher la conjonction physique idéale permettant d'en pérenniser ou d'en régénérer pertinemment la fonction. On pourrait toutefois y transposer les dires de Rossi au sujet de l'édifice historique en tant que « *fait urbain premier* »⁽³¹⁾, « *détaché de sa fonction originelle, [...] au sens des usages auxquels il est destiné, sans modifier pour autant sa qualité de fait urbain générateur d'une forme de la ville* »⁽³²⁾. Ce n'est donc certainement pas parce que son affectation est peu pertinente depuis le départ que cela conditionne sa pérennité en tant que forme urbaine. La relation du parc avec ses abords les bâtiments qui le cloisonnent peut permettre d'émettre des hypothèses selon lesquelles cette forme seule, par ses dimensions et ses configurations, pourrait être une *Zeitfunktion*⁽³³⁾ et ainsi constituer une piste valable quant à sa qualité, à Sarcelles, en tant qu'architecture.

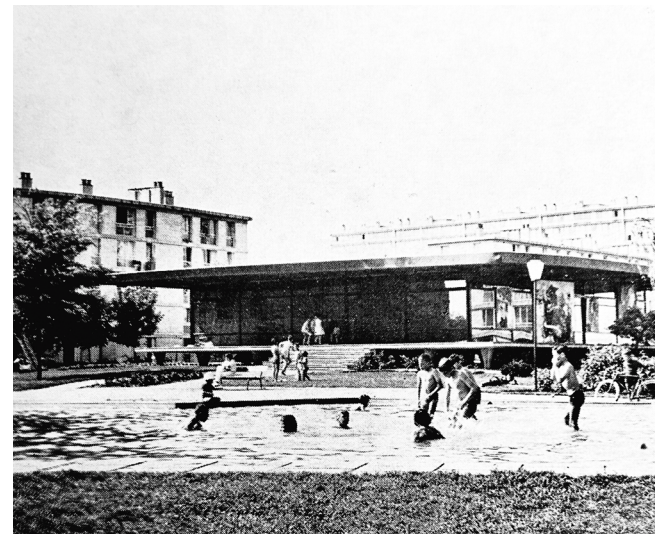
(31) Rossi, Aldo. *L'architecture de la ville*. Gollion : Infolio. 2016. p. 107

(32) Ibid

(33) Ibid, p. 225

Fig. 20 : le Hall John Fitzgerald Kennedy, au sein du parc. 1966.

Fig. 21 : vue de la barre est, depuis le parc. 1970.





JFK : La rue et la distribution

Fig. 22 : l'Avenue Auguste
Perret, à l'entrée des Lochères.
2015.

Un projet de réhabilitation conduit par l'ICADE Patrimoine avait pour motif la réfection des aménagements de l'îlot Kennedy en qualité de parc urbain. Les travaux entrepris, à hauteur de 700'000 euros, ne se sont pourtant concentrés que sur des transformations partielles d'ordre esthétique, peu révolutionnaires à l'égard du lieu. Étant données les dimensions de cet îlot, et le fait qu'un parc se déploie en son cœur, il faut considérer ses cheminements internes comme de réelles composantes du tracé routier et du tissu urbain de Sarcelles, c'est-à-dire les observer comme des rues. C'est aussi en grande partie par cet intervalle que la teneur urbaine de l'îlot peut ou ne peut être statuée.

L'orientation des barres fait qu'elles n'engendrent pas toutes le même premier rapport à l'espace public, au sens du positionnement et de la nature des accès. De plus, trois de ces édifices ont des entrées répétées desservant des appartements similaires sur quatre étages, limite à laquelle l'ascenseur n'est à l'époque pas obligatoire.⁽³⁴⁾ Ces manœuvres permettent de coupler géométriquement les considérations architecturales du projet aux défis quantitatifs du cahiers des charges, notamment en termes d'optimisation de la densité. La barre est, qui est une exception donnant lieu à cinq porosités en son rez-de-chaussée, mène, à la position des halls, à un ensemble de commerces de proximité à l'aménagement peu attrayant. Ces trous définissent des préaux par lesquels on accède aux halls d'entrée. Vis-à-vis de l'îlot entier, ce bâtiment a en particulier que ses accès esquissent une connexion, et ont donc une connotation transitoire. Les autres barres partagent toutes le même dispositif d'accès, c'est-à-dire des sas d'entrée de 3 par 2 mètres, adossés à la façade et se répétant à rythme régulier sur toute la longueur du bâtiment.

La barre nord fait face à l'avenue Frédéric Joliot-Curie, qui accueille aussi un marché assez fréquenté par les habitants du secteur. Sa façade sud est directement ajourée au parc. De toute évidence, sa disposition et la configuration de ses abords en font un objet plus dynamique, au sens de l'urbanité. Les accès de la

barre ouest se font sur le boulevard Edouard Branly, qui connecte transversalement les deux avenues principales de Sarcelles et par lequel passe le tram. L'autre versant du bâtiment fait face au parc et est séparé de celui-ci par une bande de pelouse d'environ 5 mètres de large, puis par une rue intérieure de près de 120 mètres de long, rendue étroite par l'omniprésence de places de parcs. Cette situation, bien que moins problématique que la suivante, évoque une hiérarchie hasardeuse entre les différentes entités qui effectuent, au sol, une gradation entre le logement et le parc.

Le Corbusier estimait assez tôt, dans *La construction des villes*, que la qualité d'une rue droite dépend en particulier de ce que ses dimensions peuvent avoir de stupéfiant, de démesurés.⁽³⁵⁾

Pour la barre sud, la disposition est similaire, à la différence près que l'accès se fait cette fois du côté des accès au nord, au cœur de l'îlot. La façade sud est distancée de l'avenue Auguste Perret par une bande de pelouse sans aménagement particulier, à part quelques arbres. De cette perspective, le bâtiment accentue le sentiment de démesure propre à cet axe de la ville, sans pour autant que ce soit une qualité. En longeant le bâtiment sur ses 270 mètres, il ne se passe rien de remarquable, et la monotonie devient presque effrayante. Du côté des accès, la distribution répétée entretient un rapport étrange avec la rue intérieure. Celle-ci équivaut quasiment à un petit trottoir, duquel suivent plusieurs centaines de places de parc répétées sur la maigre chaussée, puis le parc. Autant dire que la gradation est scabreuse, congestionnée, et qu'elle brouille la potentielle qualité d'avoir, en face de sa chambre ou du séjour, un radieux parc. L'architecture devrait pourtant garantir qu'en sortant de chez soi, une transition adéquate vers la vie en société soit instaurée. Dans le quartier de Chanteraine, on peut observer des relations volumétriques qui évoquent des morphologies plus claires, comme de véritables cours ou rues intérieures. Ici, la rue peine à valoriser les abords et à récupérer son statut « *d' espace scénique de la communauté* »⁽³⁶⁾ :

(34) Dusquene, Jean. *Vivre à Sarcelles ? Le grand ensemble et ses problèmes*. Editions Cujas. Civilisation, 1966. p. 209

(35) Le Corbusier, et Marc Emery. *La construction des villes : genèse et devenir d'un ouvrage écrit de 1910 à 1915 et laissé inachevé par Charles Edouard Jeanneret-Gris*, dit Le Corbusier. Lausanne : L'Age d'homme. 1992.

(36) Rossi, Aldo. *L'architecture de la ville*. Gollion : Infolio. 2016. p. 105

« la rue est une scène rectangulaire où ont lieu des rencontres, des conversations, des jeux, des disputes, des manifestations de jalousie et d'orgueil, des entreprises de séduction... »⁽³⁷⁾

En particulier pour cette barre sud, le rapport à la rue est monotone et engage un sentiment de similitude tel que la numérotation devient obligatoire pour que l'habitant puisse identifier l'entrée qui le mènera à son logement. Aussi, les façades ne laissent pas transparaître la variabilité typologique interne et seul le rapport à la rue est directement en tension avec le sas d'entrée. On pourrait alors considérer que les seuls dispositifs de distributions particuliers sont ceux des extrémités, et ce uniquement par leur position.

Les escaliers de ces bâtiments sont en eux-mêmes physiquement assez génériques. Ils exercent avant tout leur propre fonction. Or, en l'absence de généreux paliers ou d'espaces chauffés assez vastes pour des activités communes et en parallèle à la pauvreté de la rue aux abords, les escaliers sont aussi le premier espace de rencontre des habitants de l'ilôt. Son occupation peut devenir stationnaire et il n'est pas rare que la cage d'escalier devienne un repère spatial primaire dans les conversations, leur numérotation aidant, ou encore l'appropriation décorative opérée par les habitants eux-mêmes. À défaut d'espace à connotation collective, l'escalier de Sarcelles se démarque par sa propension à devenir un lieu singulier et caractéristique de l'identité sarcelloise. Plutôt qu'un dispositif architectural et distributif, l'escalier désigne un espace, et souvent un lieu :

« On a un "bon escalier" ou un "mauvais escalier" d'après la nature du peuplement et le genre des relations de voisinage. »⁽³⁸⁾

Dans une tour par contre, l'ascenseur et les paliers alloués à chaque étage dépouillent cette connotation à l'escalier, qui demeure un dispositif distributif. Ainsi, l'escalier, la cage et le hall sont, au sein

de la barre, synonymes et s'inscrivent dans la substantialité de ces barres. Plutôt que la cage en tant qu'objet individuel, c'est donc de leur répétition que prend forme une particularité. Antithétiquement, ils révèlent un ensemble duquel découlent certaines qualités et valeurs, tout en sacralisant la tension entre le grand tout partagé et l'intime.

(37) Rossi, Aldo. *L'architecture de la ville*. Gollion : Infolio. 2016. p. 105

(38) Dusquene, Jean. *Vivre à Sarcelles ? Le grand ensemble et ses problèmes*. Éditions Cujas. Civilisation, 1966. p. 209



JFK : Le logement

Fig. 23 : façade dans le quartier
des Lochères, 2016.

Les bâtiments ont aussi en commun leur structure et leur expression. Est choisie une structure hybride conventionnelle, coordonnant murs de refend en béton, poteaux et dalles, pour la simplicité constructive, la rapidité de mise en œuvre, ainsi que pour l'optimisation d'entretien. Les dalles sont en légère saillie en façade et exacerbent l'étirement des barres en dessinant des bandeaux pour chaque étage. La particularité de cette première portion construite est plutôt de l'ordre de la matérialité. Les murs de l'enveloppe sont en pierre de taille de Vassens, provenant de la proche carrière de Chantilly, alors que les portions plus tardives céderont aux « *gadgets de l'architecture internationale* »⁽³⁹⁾, où l'on trouvera plutôt du panneau béton préfabriqué décoré, des murs rideaux polychromes ou encore des plaques de verre acrylique.

Le choix de la pierre massive dans un tel contexte n'est pas anodin et témoigne des idéaux progressistes du projet. Les qualités thermiques de la pierre conjuguent assez noblement la problématique de l'ensoleillement et du thermique, et sa pose est simple et rapide. En outre, les pierres proviennent d'une carrière proche de Paris. A l'instar des logements sociaux de Fernand Pouillon en Algérie, le projet entend doter la ville de son propre matériau et sublimer le quotidien des classes populaires. Une dialectique somme toute relative au dessein moderne, bien que relativement sommaire. On ne saurait certifier qu'un matériau puisse, à lui seul, engendrer une vie meilleure. Il existe par ailleurs un décalage entre ces aspirations et l'accueil réservé à la pierre. En effet, les couleurs conjointes des blocs de pierre et des joints accentuent la monochromie des parties pleines, si bien que beaucoup des premiers habitants de Sarcelles pensaient que leur bâtiment était exclusivement fait de béton.

Les façades accueillent des fenêtres occupant toute la hauteur d'un bandeau, toutes traitées avec une bande inférieure occultée par une peinture appliquée, et dont la partie haute est tantôt divisée en deux, tantôt tripartite. Exception faite de certaines fenêtres en quinconce d'étage en étage, les ouvertures sont réparties selon

un rythme régulier et itératif quasi-religieux. Cette monotonie tend à abstraire la façade et à accentuer la géométrie de base, qui fait du bâtiment un « bloc ». Une fois appliquée à tout l'ensemble, cette expression devient un « *caractère* »⁽⁴⁰⁾.

La réception passée, la partie basse des fenêtres a rapidement été au cœur des polémiques. La transparence du verre sur toute la hauteur posait des problèmes d'intimité pour les habitants, notamment dans les chambres où, bien que souvent partagées par des membres d'une même famille, la sphère privée est difficile à préserver. On imagine bien que devoir partager sa chambre alors que l'on partage déjà les murs et leur couleur avec tout le monde peut poser problème. Certaines personnes trouvent leurs propres moyens d'occulter ces parties basses. D'autres se plaignent alors de l'expression ingrate qui en résulte sur la façade. Déjà qu'il faut convaincre les habitants de la qualité de leur bâtiment, on imagine qu'il y a plus charmant que d'observer les cartons ou le linge sale de son voisin tous les jours. Plus loin encore, les opinions divergent au sujet de la couleur que devraient accueillir ces bandes inférieures, pour autant que les peindre soit la solution adhésive la plus cohérente. Si leur traitement est laissé libre à chaque logement, alors ce serait le chaos et l'harmonie de l'ensemble serait brisée. Par contre, si elles venaient à toutes être uniformément peintes - et c'est ce qui sera fait - alors la monotonie serait encore plus accentuée et, parmi la masse, remarquer en son logement quelque chose de singulier deviendrait encore plus difficile.

La seule marge expressive et d'usage est observable sur les fenêtres du rez-de-chaussée et du dernier étage, car légèrement enfoncée : on peut s'imaginer poser un pot, planter des fleurs, accrocher un drapeau, étendre plus aisément son linge. Des usages potentiels qui détiennent alors des attributs expressifs de la domesticité, et qui accordent à la façade le semblant d'activité adhésive qu'elle n'arrive pas à promouvoir autrement. D'ailleurs, les quelques appartements les plus récemment rénovés ont enfoncé les fenêtres des étages intermédiaires et, pour certains, accueillis des

(39) Faloci, Pierre Louis.
« Sarcelles : 20 ans après ».
Werk Archithese, 64, n°5. 1977.
p. 24

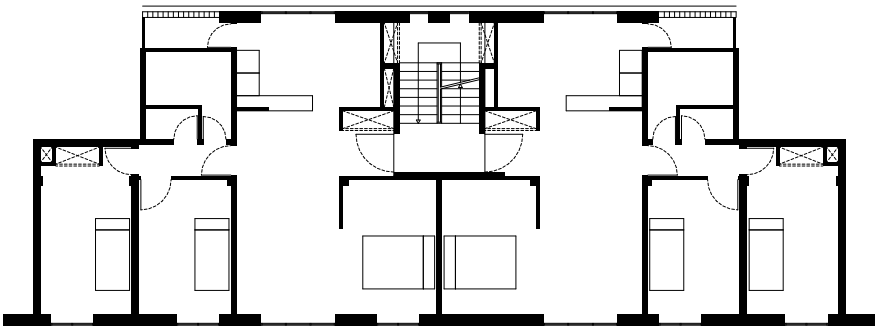
(40) Rossi, Aldo. *L'architecture de la ville*. Gollion : Infolio. 2016.
p. 74

garde-corps assez conventionnels. L'agencement intérieur remplit très littéralement la fonction de logement. Sur quatre étages, les paliers distribuent deux appartements qui sont, pour la plupart, traversants. Les cloisons légères définissent des pièces rectangulaires. On y trouve un séjour, quelques fois couplé à la cuisine dans l'espace traversant, avec un séchoir attenant, des chambres de proportions similaires (environ 9 mètres carrés), une salle d'eau, ainsi qu'un WC séparé. La technique est souvent concentrée à la jonction de deux appartements, au niveau du mur de refend. Certains appartements jouent sur la proportion des pièces ou en subtilise une à l'appartement voisin.

C'est un stratagème relativement basique permettant de convenir à plusieurs structures familiales, sans pour autant que cette variabilité constitue un effort de particularisation. Le séchoir transparaît clairement en façade, puisqu'il est traduit par de longues bandes en caillebotis. Le respect des prescriptions propres aux schémas imposés donnent souvent lieu à un dégagement peu qualitatif au sein des appartements. Malgré l'aspect quelque peu rudimentaire des appartements, les premiers occupants de ces barres font, de leur propre mots, l'expérience du confort moderne⁽⁴¹⁾, qui est en l'occurrence un agrégat d'images ou de paramètres mis ensemble plutôt qu'une qualité mise en valeur par l'architecture. Ce n'est certainement pas pour rien que ces appartements sont mis en scène dans un numéro du magazine *Elle*, bien qu'ils ne correspondent pas à proprement parler à une mode. Une fois l'effervescence révolue, les appartements rappellent plutôt un aphorisme de Karl Kraus :

« J'exige d'une ville dans laquelle je dois vivre : asphalte, chasse d'eau, serrure, chauffage et eau chaude. Confortable, je le suis moi-même. »⁽⁴²⁾

Il est important de noter qu'à part des pseudo balcon-loggias dans la barre ouest, il n'y a aucun dispositif additionnel comme on peut en trouver dans les secteurs plus tardivement construits,



(41) INA Société. « 1960 : Le nouveau Sarcelles | Archive INA [Vidéo] ». Youtube. 2 décembre 1960, publiée le 25 mai 2018.

(42) Kraus, Karl. *Pro domo et mundo*. Albert Langen. Munich, 1912. p. 42

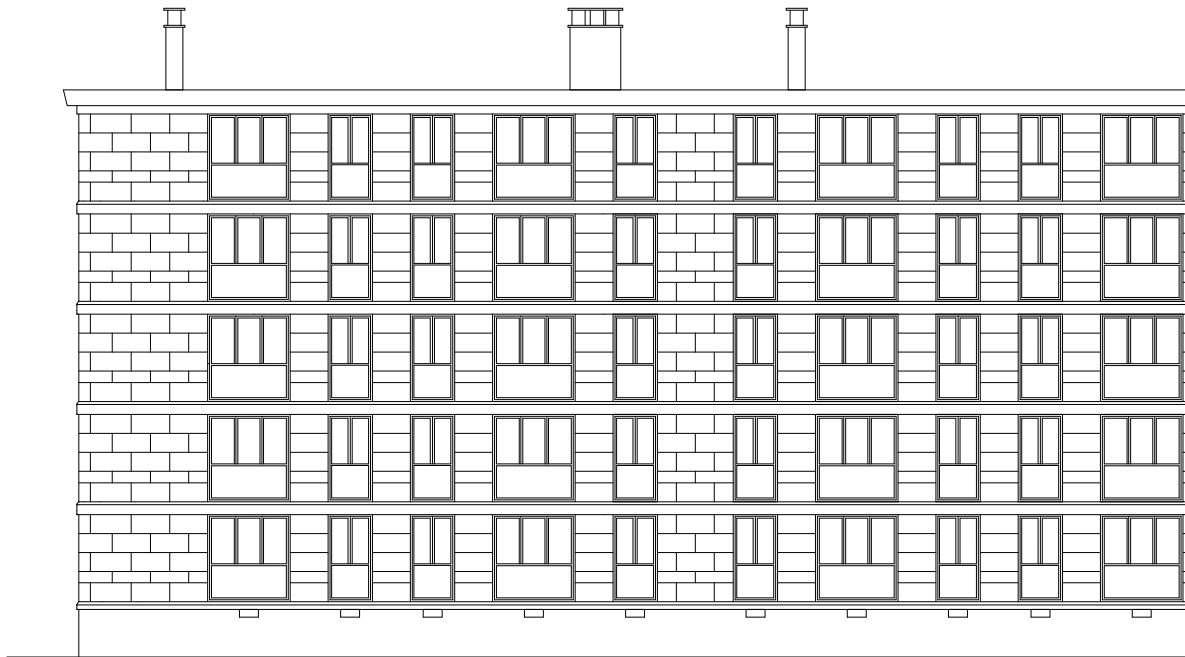
Fig. 24 : un appartement du grand ensemble, mis en scène par le magazine *Elle*. 1958.

Fig. 25 : le pendu aux fenêtres.

Fig. 26 : plan d'appartements types dans le quartier des Lochères. 1:200. 2023

comme les suites sur cour dans les appartements de type d'angle de Sarcelles VI. Il y a plutôt ici une volonté - stricte - de dissocier clairement et équitablement les usages privés du domaine public. Certes, cette conformité extrême renforce la monotonie et la stérilité dont se plaignent les habitants. Mais il s'agit là aussi d'une expression idéologique, proche d'une pensée qu'Adolf Loos faisait graviter autour de l'exemple du jardin, mais qui peut s'appliquer à ce cas précis d'intégration sociale :

« L'esprit moderne est un esprit social, et un esprit antisocial est aussi un esprit anti-moderne. De même, il n'est pas possible de satisfaire le goût de la nature que peut avoir tel ou tel individu en lui accordant un jardin. Nous ne sommes pas en mesure d'attribuer un jardin, ou même seulement un arbre, à l'individu isolé. »⁽⁴³⁾



(43) Loos, Adolf. « Les cités ouvrières modernes », dans *Malgré Tout*. Paris : Editions Champ Libre. 1979. p. 298

Fig. 27 : barre sud de l'îlot Kennedy, façade sud. 1:200. 2023.



Interprétations

(44) Le Corbusier, et Marc Emery. *La construction des villes : genèse et devenir d'un ouvrage écrit de 1910 à 1915 et laissé inachevé par Charles Edouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier.* Lausanne : L'Age d'homme. 1992.

Fig. 28 : préau d'un immeuble à affectation mixte, connectant le secteur des Flanades à celui des Mignottes.

« Le tracé d'une ville est par-dessus tout une oeuvre d'art, pour la réalisation de laquelle, l'artiste s'inspirera des mêmes lois qui régissent les autres arts : lois de convenance, d'équilibre, de variété. »⁽⁴⁴⁾

La particularisation de l'espace domestique ne passe en tout cas pas par l'habitat en lui-même. Il ne s'agit pas là de critiquer obtusément l'invariabilité typologique car la forme pure, la barre, ainsi que le système constructif employés offrent une marge de manœuvre satisfaisante. Rossi dit d'ailleurs, en parlant d'Engels, que « *c'est une erreur de s'imaginer qu'il est possible de résoudre la question sociale, de quelque manière que ce soit, en résolvant la question du logement ; le problème des habitations est un problème technique qui peut, ou non, se résoudre à l'intérieur d'une situation donnée [...].* »⁽⁴⁵⁾

A travers cette lecture de l'îlot Kennedy, il est possible d'orienter des réflexions analogiques autour d'autres entités de Sarcelles. Il existe, par exemple, un îlot de plus modeste taille dans le sixième quartier construit et qui lui donne d'ailleurs son nom : le Clos. C'est en quelque sorte une réduction des dimensions de l'îlot Kennedy, qui donne une échelle plus domestique à ce sous-ensemble d'ailleurs exclusivement alloué au logement. Par ces rapports proportionnels revus, cette configuration pourtant similaire est plus claire : c'est un îlot de logement avec une cour intérieure, à laquelle on peut accéder par des porosités à chaque angle. Le resserrement des bâtiments permet en outre de développer une nouvelle variante d'appartement, un type d'angle configuré comme une suite avec une loggia donnant sur la cour. Par ce plus juste jeu de proportions, la fonction collective est mieux définie et les bâtiments ne souffrent pas d'une ambivalence entre le privé et le public. Cet îlot est, en un sens, plus spécifique et en même temps invisible au regard de la ville entière. Pour l'âme, il n'en reste finalement que le nom.

La problématique est alors de comprendre pourquoi les bâtiments de l'îlot du parc Kennedy sont si emblématiques, et comment le logement peut être un rouage effectif dans la conception d'un grand espace commun actif : la ville. Il y a son nom, il y a la pierre, il y a la dimension. Il y a aussi la répétition. Elle est avant tout une affaire de correspondance entre la forme intentionnelle et le

dessin effectif. Poussée à l'extrême, elle engendre la monotonie, qui n'est d'ailleurs pas un problème par essence. Par contre, lorsqu'elle le devient, ce n'est pas de l'ordre de l'esthétisme, mais un problème social.⁽⁴⁶⁾ Cela contraint les habitants à entretenir des conceptions particulières vis-à-vis de leur logement, aussi technique et moderne soit-il. Le risque consécutif est que le lieu des activités domestiques est tant réduit que celles-ci cherchent à se déployer excessivement ailleurs, dans le domaine public, et ainsi entraver le discernement des faits urbains, pour ainsi dire freiner l'urbanité.

Concernant l'îlot Kennedy, la faute ne lui incombe pas totalement car le problème de la forme est co-dépendant du facteur temporel. Il n'est pas garanti que, si elle était intervenue à un moment antérieur ou ultérieur dans le projet, elle n'aurait pas été de meilleure qualité. Cette incertitude met en exergue la nécessité de projeter la ville dans son ensemble, à défaut de quoi on risque de provoquer ces relations obscures entre ses composantes. Les problèmes générateurs sont d'ordres économiques, sociaux et fonciers. Alors si les conditions sont adéquates, il faut englober tous les fronts dans un plan, dès le départ. Si ce n'est pas possible, il faut traiter avec minutie la plus petite échelle, propre au développement épisodique. Tout cela, dans le but de révéler l'urbanité, bien qu'elle fluctue fatalement à travers le temps. L'architecture doit sublimer la permanence de l'objet, sans en sceller le programme, mais aussi témoigner qu'il n'appartient pas qu'à lui-même. C'est donc peut-être le grand ensemble en tant que modèle et méthodologie qui est un problème.

Les défauts de ces constructions apparaissent donc assez clairement et leur résolution individuelle est de l'ordre pratique. Tant des manquements techniques que des conséquences socio-urbaines non-désirables leur sont imputables. Mais leur caractère singulier et leur condition d'ensemble ont, du fait de l'histoire, élevé leurs caractéristiques au rang de propriétés sémantiques. Celles-ci, mises ensemble, érigent la fable de l'événement originel architectural.⁽⁴⁷⁾ Ces quartiers sont, en dépit de leur stérilité apparente, l'origine de la

(45) Rossi, Aldo. *L'architecture de la ville*. Gollion : Infolio. 2016. p. 220

(46) Ortelli, Luca. « Snozzi, l'architecte militant. Hommage de Luca Ortelli à Luigi Snozzi ». *Espazium*. 2021.

(47) Rossi, Aldo. *L'architecture de la ville*. Gollion : Infolio. 2016. p. 142-143

vie de Sarcelles. Ils en sont le premier fait urbain, et sans doute le premier et plus remarquable monument. La question est épineuse. L'intervention sur Sarcelles ne devrait pas être un test, mais une rédemption, une consécration d'architecture formalisant la capacité de produire quelque chose dont la logique devrait imposer les valeurs et en même temps reconnaître le particularisme. À l'heure où l'on troquerait volontiers les déficiences d'une ville pour quelques bâtiments plus beaux, plus efficaces ou plus raisonnables, on risquerait de la tuer. Il transparaît toutefois, que si quelque chose de Sarcelles se doit de survivre ou d'engendrer une intensité future, c'est peut être à la source de ces quartiers.



Fig. 29 : cliché d'ensemble.
1966.

Iconographie

Fig. 30 : plan type d'un immeuble d'habitation dans le quartier des Lochères, avec noyau distributif. 1:200. 2023

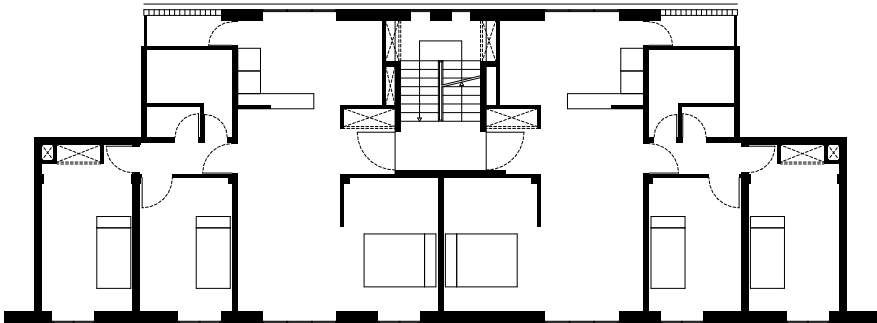
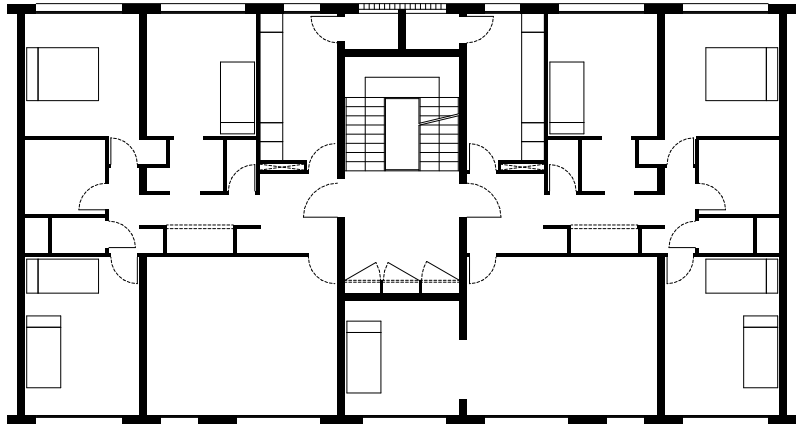
Fig. 31 : plan type d'un immeuble d'habitation dans le quartier des Lochères, avec distribution en façade. 1:200. 2023.

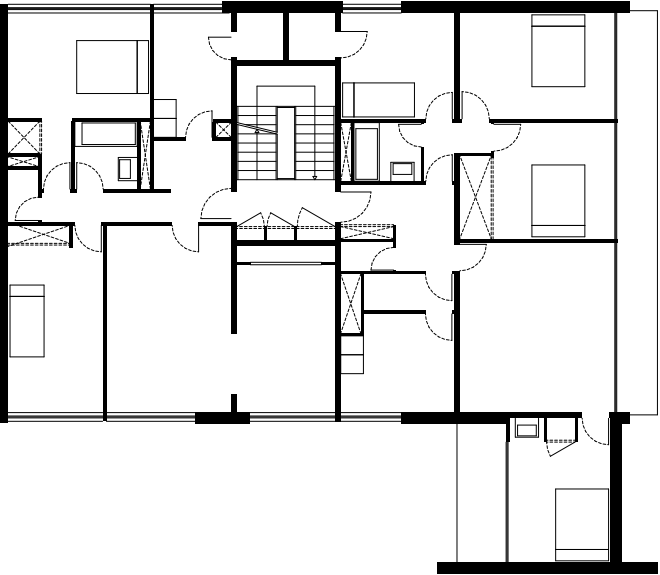
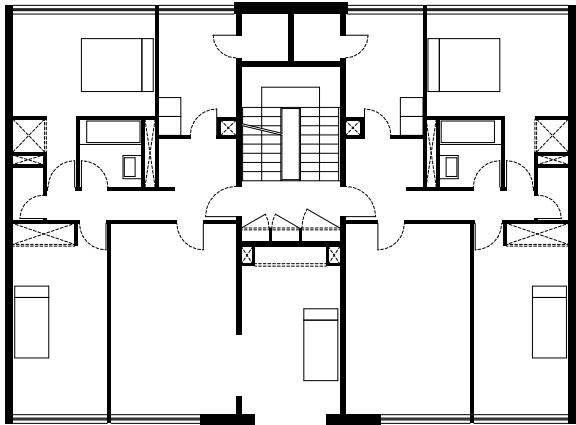
Fig. 32 : plan type d'un immeuble d'habitation dans le quartier du Clos, avec noyau distributif. 1:200. 2023

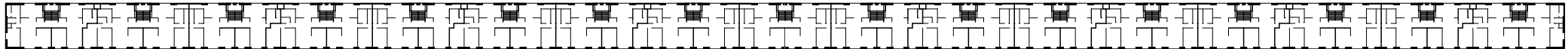
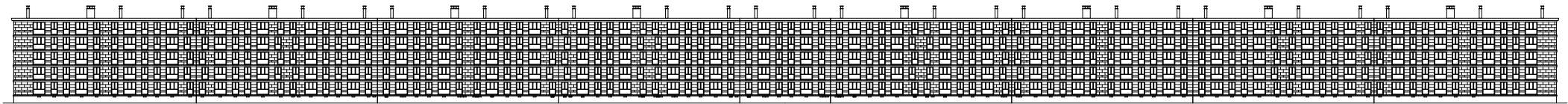
Fig. 33 : déclinaison en type d'angle, avec suite donnant sur le cour intérieure. 1:200. 2023.

Fig. 34 : barre sud de l'îlot Kennedy, façade sud. 1:1000. 2023.

Fig. 35 : plan d'étage type de la même barre. 1:1000. 2023.







Agence AME, Boivin et Associés, Naturalia, et TraitClair. *Révision du plan local d'urbanisme de la ville de Sarcelles. Rapport de présentation. Partie 1 - Diagnostic et EIE*. Ville de Sarcelles. octobre 2020. En ligne : https://www.sarcelles.fr/wp-content/uploads/2021/06/1.1_SAR_RP_DIAG_EIE_cp2.pdf.

Auclair, Elizabeth, et Anne Hertzog. « Grands ensembles, cités ouvrières, logement social : patrimoines habités, patrimoines contestés: Introduction ». *EchoGéo*, no 33. 31 août 2015.

Barazzetta, Giulio, Francesca Patrono (trad.), et Catherine Sayen (trad.). *À l'ombre de Pouillon*. Toulouse : Éditions Transversales. 2017.

Briand-Locu, Marie. « “Notre cité, c'était le luxe” : ces nostalgiques des banlieues d'avant se retrouvent... 40 ans plus tard ». *Le Parisien*. 29 décembre 2021. En ligne : <https://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/notre-cite-cetait-le-luxe-ces-nostalgiques-des-banlieues-davant-se-retrouvent-40-ans-plus-tard-30-12-2021-FPMM6MYFPRGCRPIGSSEULXPTHY.php>.

CAUE. « Interview de Paul Landauer, architecte-urbaniste, professeur à l'Ecole d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est et directeur de l'OCS-AUSser [Enregistrement audio] ». *Archipel francilien*, no 24. 2022. En ligne : <https://www.caue-idf.fr/content/1-regard-croises-sur-les-mutations-du-grand-ensemble-de-sarcelles>.

CAUE. « Nadège Carpels, maison du patrimoine de Sarcelles-Lochères [Enregistrement audio] ». *Archipel francilien*, no 24. 2022. En ligne : <https://www.caue-idf.fr/content/1-regard-croises-sur-les-mutations-du-grand-ensemble-de-sarcelles>.

Canacos, Henry. *Sarcelles: ou, Le béton apprivoisé*. Paris : Éditions sociales, 1979.

Cohen, Jean-louis. « Architecture, modernité, modernisation - Jean-Louis Cohen (2014) [Vidéo] ». Youtube, 21 avril 2022.

Cupers, Kenny. « The Expertise of Participation: Mass Housing and Urban Planning in Post-war France ». *Planning Perspectives*, 26, no 1. Janvier 2011. 29-53.

Devé, Bertrand, et Sébastien Daycard-Heid. « Sarcellopolis [Film] ». France Télévisions. 2016. En ligne : <https://vimeo.com/140038371/8a8eb9d820?share=copy>.

Duquesne, Jean. *Vivre à Sarcelles ? Le grand ensemble et ses problèmes*. Paris : Éditions Cujas. 1966.

Faloci, Pierre Louis. « Sarcelles : 20 ans après ». *werk · archithese*, 64, no 4. 1977. 21-24.

Godard, Jean-Luc. « Deux ou trois choses que je sais d'elle [Film] ». Argos Films. 1967.

[INA.fr], « témoignage d'une jeune habitante de Sarcelles », dans Jean-Paul Thomas, « La vraie crise du logement », *Seize millions de jeunes*, ORTF, 1965.

INA Société. « 1960 : Le nouveau Sarcelles | Archive INA [Vidéo] ». Youtube. 2 décembre 1960, publiée le 25 mai 2018. En ligne : <https://youtu.be/0osldxBGDqY?si=9tM5W-LWOHxCwqGL>.

INA Société. « Sarcelles : les problèmes liés à l'immigration [Vidéo] ». Youtube. 29 mai 1990, publiée le 23 juil. 2012. En ligne : <https://youtu.be/VomXsyiBpuw?si=-zPnHufb7zX47WqT>.

Jannoud, Claude, et Marie-Hélène Pinel. *La première ville nouvelle*. Paris : Mercure de France. 1974.

Junker, Rémi. « Un urbanisme emblématique des années 60 ». *Hommes & migrations*, 1181, n°1181. 9-10.

Large, Pierre-François et Madame D. « Rencontre avec une Sarcelloise heureuse ». *Hommes & migrations*, n° 1181. 1994. 19-20.

Lassus, Bernhard. « Sarcelles Park-Stadt. Sarcelles Ville-Parc ». *Anthos : Zeitschrift für Landschaftsarchitektur. Une revue pour le paysage*, 42, no 4/03. 2003. 28-31.

Le Corbusier. *La Charte d'Athènes*. Paris : Les Éditions de Minuit. 1957.

Le Corbusier, et Marc Emery. *La construction des villes: genèse et devenir d'un ouvrage écrit de 1910 à 1915 et laissé inachevé par Charles Edouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier*. Lausanne : L'Age d'homme. 1992.

Le Corbusier. *Vers une architecture*. Paris : Flammarion, 2016.

Les Rencontres de la Fondation Le Corbusier. *Le logement social dans la pensée et l'oeuvre de Le Corbusier*. Paris : Fondation Le Corbusier. 2000.

Loos, Adolf, et Cornélius Heim (trad). *Paroles dans le vide [1897-1900] chroniques écrites à l'occasion de l'exposition viennoise du jubilé [1898] ; autres chroniques des années 1897-1900, Malgré Tout [1900-1930]*. Paris : Ed Champ Libre. 1979.

Morin, Gilbert, et Catherine Roth. *Textes et images du grand ensemble de Sarcelles : 1954-1976. Villiers-le-Bel : Communauté d'agglomération Val de France*. 2007. En ligne : https://www.roissypaysdefrance.fr/fileadmin/mediatheque/Documents_a_telecharger/Page_MTC/cpvdf10.pdf.

Ortelli, Luca. « Snozzi, l'architecte militant. Hommage de Luca Ortelli à Luigi Snozzi ». *Espazium*. s. d. En ligne : <https://www.espazium.ch/fr/actualites/snozzi-larchitecte-militant>.

Parvu, Sandra, et Djamel Klouche. *Grands ensembles en situation journal de bord de quatre chantiers*. Genève : MétisPresses. 2010.

Pouillon, Fernand. *Ordonnances. Hôtels et résidences des XVIIe et XVIIIe siècles. Ordonnances des Cours et des Places, Ensembles harmonieux d'Aix-en-Provence, relevés et dessinés par l'Atelier de Fernand Pouillon*. Aix-en-Provence : Cercle d'étude architecturale. 1953. En ligne : <https://www.fernandpouillon.com/ordonnancesp.html>.

Preteceille, Edmond. *La production des grands ensembles*. Mouton. Paris – La Haye : La Recherche urbaine. 1973.

Rossi, Aldo, et Françoise Brun (trad.). *L'architecture de la ville*. Gollion : Infolio. 2016.

Panerai, Philippe, Jean Castex et Jean-Charles Depaule. *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Eupalinos. Marseille. Editions Parenthèses, 1997. p. 184

Tessenow, Heinrich, et Yves Minssart (trad.). *Autour de la maison*. Poche architecture. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes. 2019.

Urbaponts. *Quelles nouvelles formes architecturales et urbaines pour les grands ensembles*. Paris : CDU. 2000.

Vaugeois, Mathieu. *L'avenir du logement social construit après 1945* [Travail de Master non publié]. École nationale supérieure d'architecture de Bretagne. 2013. En ligne : <https://www.calameo.com/books/001894484f1002e52185b>.

Vieillard-Baron, Hervé. « Sarcelles-Lochères : ville du vis-à-vis ou territoire du compromis ? ». *Espaces et sociétés*, no 59. 1989. 40-46.

Vieillard-Baron, Hervé. « Sarcelles aujourd'hui : de la cité-dortoir aux communautés ? ». *Espace, populations, sociétés*, 14, no 2. 1996. 325-33.

Crédits

Fig. 1-3, 10, 12-16, 28. Photographies par l'auteur.

Fig. 11, 17, 26-27, 30-35. Dessins par l'auteur.

Fig. 4. Dans Verneuil, Henri. « Mélodie en sous-sol » [Film]. Cité Films. 1963.

Fig. 5, 6. Dans Morin, Gilbert, et Catherine Roth. *Textes et images du grand ensemble de Sarcelles : 1954-1976. Villiers-le-Bel : Communauté d'agglomération Val de France*. 2007. En ligne : <https://www.roissypaysdefrance.fr/fileadmin/>

Fig. 7. Dans « L'Architecture d'Aujourd'hui », *Urbanisme des capitales*. Archipress & Associés. Malakoff. 1960.

Fig. 8. Documents fournis par la Mairie de Sarcelles, Service des Archives, Département Ressources.

Fig. 9, 20. Dans Duquesne, Jean. *Vivre à Sarcelles ? Le grand ensemble et ses problèmes*. Paris : Éditions Cujas. 1966.

Fig. 17-19, 22. 25. Sources inconnues ou incertaines.

Fig. 21. Photographie par © Andre SAS/Gamma-Rapho

Fig. 23. Dans RFI, « France : la fondation Abbé-Pierre pointe les dangers des logements surpeuplés. ». 2018. Photographie par © Joel Saget / AFP. 2016.

Fig. 24. Dans © Elle, 1958.

Fig. 29. Photographie par © Jacques Windenberger

Énoncé théorique, janvier 2024

Yassine Sam

Imprimé à Lausanne, EPFL

